

**ARRÊTÉ PORTANT DEP 2024-287 NOMINATION DU JURY DU CERTIFICAT
D'APTITUDE PROFESSIONNELLE OPERATEUR APPAREILLAGE ORTHOPEDIQUE
SPECIALITE : ORTHO-PROTHESISTE**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

- **Vu** les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-22 et D 337-23 du code de l'éducation ;
- **Vu** l'arrêté du 25 août 1994 portant création du certificat d'aptitude professionnelle orthoprothésiste.
- **Vu** l'arrêté rectoral DEP-2024-1002 conjoint nommant les présidents de jurys aux certificats d'aptitude professionnelle ;

ARRÊTE :

Article 1er : Le jury d'admission du certificat d'aptitude professionnelle opérateur en appareillage orthopédique spécialité ortho-prothésiste pour la session 2024 dans l'académie de Paris est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Marielle DUFAURE, professionnelle

Vice-président :

Monsieur Alexandre MARINI, enseignant

Enseignants :

Madame Marie-Agnès GATOUILLAT
Monsieur Thierry VANDERMEEERSCH

Professionnelles :

Madame Claire MONTEJO LEON
Madame Adeline SANCHEZ

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024


Frédéric MULLER